

Location mesureur de terre Tohm-e (15 jours)



Prix du produit :

50,00 €

Galerie de produits :



La location de 15 jours du mesureur de terre Tohm-e, vous permet de mesurer la valeur de la prise de terre et contrôler les prises de courant. Il valide si le raccordement de la prise terre est conforme à la norme NFC 15-100, repère l'emplacement de la phase, et vérifie la conformité de la tension d'alimentation du réseau 230V. **2 possibilités** s'offrent à vous pour **valider votre contrat de location et la caution : par courrier ou directement en ligne (plus rapide)**. Voir toutes les modalités dans la description de la fiche produit ci-dessous.

Description du produit :

Location de 15 jours du mesureur de terre Tohm-e

Le **Tohm-e**, un appareil de **mesure et contrôle de boucle de terre** doté d'une tête pivotante.

C'est un outil qui sert à la fois de testeur de prises de terre et de contrôleur de prises de courant :

Il offre la possibilité de confirmer que vos prises de courant sont conformes à la norme française **NFC 15-100**.

Son utilisation est **simple et directe**, sans nécessité de piquets. Il suffit de le brancher sur une prise de courant.

L'indication de la mesure apparaît instantanément, sans nécessité de réglage ou de sélection. La lecture est immédiate et sans risque d'erreur : un écran bleu signifie que tout est en ordre, du moins pour la norme électrique française ; un écran rouge indique un défaut de terre ou un câblage incorrect.

Message pour nos clients en Belgique ou en Andorre : Cet équipement est conçu pour une utilisation avec une installation électrique classique en France, en régime de neutre TT. Sa compatibilité avec les systèmes belges n'est pas toujours garantie, car ils peuvent parfois être similaires à ceux en France, mais pas toujours, certains ayant deux (ou trois) phases actives sans neutre. Dans ces situations spécifiques d'installation, l'appareil pourrait ne pas fonctionner correctement.

Retrouver toutes les caractéristiques techniques sur la fiche produit du [mesureur de terre Tohm-e](#) !

Procédure de location :

1) Paiement de la location :

Le paiement du montant de la location doit-être réalisé à la commande.

2) Envoi de votre contrat de location, validation de votre caution (2 possibilités) :

1ere possibilité (immédiate, en ligne) :

Complétez, paraphez toutes les pages et signez deux contrats de location, un que vous conserverez, et un que vous nous renvoyez scanné ou en photo par email, accompagné d'une preuve d'identité à contact@geotellurique.fr.

Dès réception de vos éléments ci-dessus par email, afin prendre rapidement en compte votre demande, nous utilisons le service Swikly qui vous permet de déposer votre caution simplement par une empreinte de carte bancaire, sans payer à l'avance. Swikly vous évite ainsi l'envoi d'un chèque, d'un virement ou de bloquer votre carte bancaire à cause d'une pré-autorisation.

Nous vous invitons donc à cliquer sur le lien du mail de Swikly, que vous allez recevoir rapidement, et de

suivre les étapes demandées. Ceci n'est pas un paiement : Vous ne serez pas débité du montant demandé mais vous autorisez ce débit en cas de problème. Dans ce cas, Swikly sera notre médiateur et vérifiera les conditions de paiement de la caution.

Le montant de la caution demandé correspond à la valeur marchande TTC des produits sélectionnés lors de la location. Nous pouvons ainsi vous faire partir très rapidement les éléments loués, s'ils sont disponibles en stock pour la location.

Pour télécharger le contrat de location cliquer ici : [contrat de location](#)

Pour télécharger la procédure de location cliquez ici : [procédure de location](#)

2ème possibilité (par courrier, temps de traitement plus long) :

Complétez, paraphez toutes les pages et signez deux contrats de location, un que vous conserverez et un que vous nous retournerez par voie postale accompagné d'une photocopie de votre carte d'identité.

Le règlement de la caution se fait par chèque, il doit être rempli à l'ordre de Equilibre Habitat Santé Conseils SARL est doit correspondre à la valeur marchande TTC des produits sélectionnés lors de la location. L'expédition du contrat de location, du chèque de caution et le cas échéant du montant de la location doit se faire à l'adresse suivante : Equilibre Habitat Santé Conseils SARL, 18, Avenue Paul GIROD, 73400 UGINE.

Pour télécharger le contrat de location cliquer ici : [contrat de location](#)

Pour télécharger la procédure de location cliquez ici : [procédure de location](#)

Besoin d'un coaching pour bien utiliser les appareils loués ?

N'hésitez pas à réserver un [coaching](#) au moment de votre location afin de vous faire accompagner si votre location a pour but d'un auto-diagnostic électromagnétique.

Type: Location avec contrat + caution en ligne,
Location avec contrat + caution par chèque
(courrier)